



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FORÊT DE BENON : DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La Communauté de Communes poursuit ses actions en faveur de la protection de la biodiversité dans le massif forestier de Benon.

Des barrières visant à limiter la circulation des véhicules à moteur ont été installées début mars aux entrées des chemins forestiers, afin de protéger la faune et la flore, favoriser la biodiversité et garantir la tranquillité des promeneurs.

Ces milieux herbacés, riches en biodiversité, où les fleurs et les papillons se développent, abritent notamment des espèces sensibles. La circulation motorisée y provoquait des dégradations, notamment celle d'une fleur endémique de France menacée d'extinction, le Sénéçon de Rodez.

Posés par les communes de Benon, Courçon, La Grève-sur-Mignon et par les associations de chasse, avec l'aide des services techniques d'Aunis Atlantique, ces aménagements limitent désormais la circulation des véhicules motorisés. La commune de Benon a pris un arrêté municipal en ce sens le 16 janvier dernier.

Ces barrières ont été financées par la Communauté de Communes dans le cadre du pilotage de l'Espace Naturel Sensible de la forêt de Benon et par la Fondation d'Entreprise UEM à hauteur de 40%.



CONTACTS CDC AUNIS ATLANTIQUE :

Service communication, presse :

Mathilde CHARRIER - 07 85 03 85 39 / mathilde.charrier@aunisatlantique.fr

Service eau et environnement :

Marie JOUINEAU - 06 17 84 67 95 / marie.jouineau@aunisatlantique.fr